

Règlement intérieur de la RCP Hématologie

(Fiche descriptive du fonctionnement de la RCP et Définition des référentiels de RCP)



Site concerné : St Etienne

Version n°1.1

Diffusé en : 02/2024

Page 1 sur 3

Intitulé de la RCP	Hématologie
Structure responsable	3C Oncoloire
Etablissements participants	CHU St Etienne, CH de Roanne, HPL
Lieu (Salle, étage,...)	Salle Vanoise au 1 ^{er} étage du Centre Hygée
Webconférence	Oui via l'outil RCP Onco-Aura
Jour / Fréquence	Vendredi / Hebdomadaire
Horaires de début et de fin	14h -17h
Saisie des fiches RCP	Sous l'outil RCP Onco-Aura avant 9h le vendredi
Coordonnateur (Nom, titre, coordonnées)	Dr Emmanuelle TAVERNIER, Hématologue, 04 77 82 28 57, désignée de façon collégiale. Dr DOUBLET Charlotte, Hématologue, 04 77 82 28 56, désignée de façon collégiale.
Assistante RCP (Nom, coordonnées)	Référente : Carine DI LENA Secrétaires du 3C joignable via: oncoloire.secretariat@chu-st-etienne.fr 04 77 82 24 31.
Caractéristique de la RCP	1 ^{er} Niveau, Adulte
Région anatomique et organes	Hématologie
Composition du quorum minimum (spécialités)	<ul style="list-style-type: none"> - 2 hématologues, - 1 médecin ou pharmacien biologiste, - 1 radiothérapeute si discussion de radiothérapie.
Rôles et missions spécifiques du secrétariat de la RCP	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer la RCP : <ul style="list-style-type: none"> - Vérification des fiches (items administratifs, pièces obligatoires à joindre (CRA...)) - Préparation du listing des patients inscrits par ordre alphabétique et par médecin référent - Rapatriement de l'histoire clinique des fiches précédentes, si non fait - Envoyer la liste des patients du CHU St Etienne aux ARCS du CHU en amont de la RCP • Pendant la séance : <ul style="list-style-type: none"> - Faire signer la « FICHE de PRESENCE » par les participants à la RCP. - Participer à la RCP et projeter les fiches pour qu'elles soient visibles par l'assemblée - Saisir la conclusion dans la fiche, sous la dictée du coordinateur de RCP. - Cocher conforme au REFERENTIEL de façon tacite si aucune mention de HORS REFERENTIEL n'est dans la conclusion - Cocher de façon tacite « Aucune Proposition d'inclusion dans un essai clinique » s'il n'y a pas de mention d'inclusion dans un essai clinique dans la décision thérapeutique et inversement. • Après la RCP : <ul style="list-style-type: none"> - Valider les fiches RCP après RCP (ajout des participants) et informer les prescripteurs de leurs dossiers non discutés mais reportés en expliquant les raisons.

Règlement intérieur de la RCP Hématologie

(Fiche descriptive du fonctionnement de la RCP et Définition des référentiels de RCP)



Site concerné : St Etienne

Version n°1.1

Diffusé en : 02/2024

Page 2 sur 3

- Si DARATUMUMAB ou ISATUXIMAB : ajout en correspondant de la fiche RCP systématiquement les 3 médecins biologistes de l'EFS

La stratégie thérapeutique proposée par la RCP doit se fonder sur des recommandations de pratique clinique nationales ou internationales ou des référentiels régionaux ou de sociétés savantes.

Référentiels ou recommandations déclarés
Société Française d'Hématologie (SFH) : https://sfh.hematologie.net/
HAS : https://www.has-sante.fr/
LYSA : https://experts-recherche-lymphome.org/lysa/
IFM : https://www.myelome.fr/
FILO : https://www.filoleucemie.org/
GRAAL (LAL)
SFGM-TC https://www.sfgm-tc.com/
GFM (SMD) http://www.gfmgroup.org/
Fi LMC http://www.lmc-cml.org/fr/

Rôle et missions du secrétariat de RCP, rôle de chacun a bien respecté :

- En RCP, **le coordonnateur est responsable de la RCP (notamment du respect du quorum), l'assistante RCP est en support.** La proposition thérapeutique est écrite directement en RCP par l'assistante RCP sur l'outil RCP SARA sous la dictée du coordonnateur et sous sa validation. Il n'y a aucun lien hiérarchique entre coordonnateur et assistante RCP.
- En amont et aval de la RCP, l'assistante RCP ne doit jamais modifier des données médicales de la fiche sans accord du médecin référent de la fiche.
- La qualité des fiches présentées en RCP relève de la responsabilité du médecin référent
- Tout échange entre assistante RCP et coordonnateur/participants de RCP se doit d'être respectueux et bienveillant.
- Tout problème doit être remonté à Amandine MONDIERE et/ou Dr Quentin REBOUL afin de le résoudre dans de bonnes conditions (tant côté coordonnateur/participants, qu'assistante RCP)

Annexe :

- 1- Charte régionale RCP de Cancérologie Région Auvergne-Rhône-Alpes Version Mai - 2021 (Annexe 1 – Rôles et responsabilités du médecin coordonnateur de la RCP, Annexe 2 – Rôles et responsabilités du médecin référent du patient, Annexe 3 – Rôles et responsabilités des organisations : 3C, Réseau ONCO AURA et GCS SARA, Annexe 5 – Dossier Communicant de Cancérologie : Information Patients)
- 2- Fiche de poste assistante RCP Oncoloire Version du 13/07/2021

Règlement intérieur de la RCP Hématologie

(Fiche descriptive du fonctionnement de la RCP et Définition des référentiels de RCP)



Site concerné : St Etienne

Version n°1.1

Diffusé en : 02/2024

Page 3 sur 3

- 3- Annuaire des RCPs du 3C Oncoloire Version actuelle sur le site internet du 3C Oncoloire : <https://3c.onco-aura.fr/oncoloire/>

Je soussigné, Dr TAVERNIER Emmanuelle coordonnatrice de la RCP, m'engage à respecter et à mettre en œuvre le présent règlement intérieur.

A St Etienne, le 07/03/25

Signature de la Coordonnatrice

Je soussigné, Dr DOUBLET Charlotte coordonnatrice de la RCP, m'engage à respecter et à mettre en œuvre le présent règlement intérieur.

A St Etienne, le 07/03/25

Signature de la Coordonnatrice

N° version	Date	Historique des mises à jour (indications des modifications)	N° des pages modifiées
1	17/03/2023	Création	---
1.2	02/02/2024	Coordinateur de séance Pr GUYOTAT Denis remplacé par le Dr DOUBLET Charlotte. Coordinateur Médical du 3C ONCOLOIRE : Pr Pierre FOURNEL remplacé par le Dr Quentin REBOUL.	3

Rédaction	Amandine MONDIERE (responsable administrative 3C ONCOLOIRE)	
Relecture	Assistantes RCP du 3C (Sandrine AYALA)	
Validation	Dr Quentin REBOUL, Coordonnateur Médical du 3C ONCOLOIRE.	